



Délibérations du Conseil Municipal du 06 avril 2018

Le Conseil Municipal de la ville de Villieu-Loyes-Mollon :

Approuve le compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2018,

Vote unanime

INSTITUTIONS

Décide de procéder à la modification du tableau du Conseil Municipal suite à la démission d'un conseiller municipal, M. Renaud LAMARRE,

Vote Unanime

Décide de procéder à la modification de la liste des membres des commissions municipales.
Fixe pour les commissions Voirie/réseaux, Suivi chantier bâtiments communaux, Environnement, Communication et Bureautique et NTIC la liste suivante :

RESPONSABLES	COMMISSIONS	MEMBRES
Guy VERNEAU	Voirie, réseaux	Adjoints – Olivier RIGAUD – Jean Marc MAZAT – Bruno PICHAT – Gérard CLEMENT
	Suivi chantier bâtiments communaux	Adjoints – Michel BOZZACO – Jean Marc MAZAT – Annie BERLAND -
Alain GONARD	Environnement	Adjoints – Michel BOZZACO – Gérard CLEMENT – Roselyne BURON – Bruno PICHAT – Jean Marc MAZAT – Joëlle KRUCHTEN
Serge THEBAULT	Communication	Adjoints – Gérard CLEMENT – Roselyne BURON Michel BOZZACO – Hélène JOSSERAND – Annie BERLAND – Joëlle KRUCHTEN- Christine CASTEUR – Elisabeth ELLUL
	Bureautique et NTIC	Adjoints – Jean Marc MAZAT – Gérard CLEMENT -

Vote Unanime

Désigne M. Eric BEAUFORT en tant que délégué titulaire et Mme Roselyne BURON en tant que délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Electricité et d'E-communication de l'Ain suite à la démission de M. Renaud LAMARRE

Vote Unanime

FINANCES

Adopte dans son ensemble le budget primitif 2018 du budget général Commune qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : Dépenses : 2 566 697,96 euros
Recettes : 3 080 224,57 euros
- Section d'investissement : Dépenses : 1 893 111,21 euros
Recettes : 1 893 111,21 euros

Vote Unanime

Adopte dans son ensemble le budget primitif 2018 du budget annexe Assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 181 515,00 euros
- Section d'investissement : 1 292 928,54 euros

Vote Unanime

Adopte dans son ensemble le budget primitif 2018 du budget annexe Salle Polyvalente qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 107 560,68 euros
- Section d'investissement : 76 754,18 euros

Vote Unanime

Adopte dans son ensemble le budget primitif 2018 du budget annexe Centre de Rencontres qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 130 354,96 euros
- Section d'investissement : 51 317,23 euros

Vote Unanime

Adopte dans son ensemble le budget primitif 2018 du budget annexe Commerces qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 30 580,44 euros
- Section d'investissement : 47 338,29 euros

Vote Unanime

Adopte dans son ensemble le budget primitif 2018 du budget annexe Lotissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 392 351,24 euros
- Section d'investissement : 25 376,48 euros

Vote Unanime

Approuve le renouvellement du bail de location avec la Société de Chasse de Villieu-Loyes-Mollon pour un montant annuel de 384 euros, pour une durée de 3 ans ;

Autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau bail.

Vote Unanime

MARCHES PUBLICS

Approuve la convention précisant les engagements respectifs de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain et de la Commune pour la construction d'un centre de loisirs,

Approuve le montant des honoraires correspondant à 16 425 €

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer cette convention et toutes les pièces afférentes

Vote Unanime

Fait à Villieu-Loyes-Mollon, le 06 avril 2018

Le Maire,
Eric BEAUFORT

